

Plaisir le 8 février 2016

---

**Comité Directeur de la Fédération Française des Échecs**  
**Lyon – 6 et 7 février 2016**  
**RELEVÉ DE DECISIONS**

---

***Présents***

APICELLA Manuel	LEROY Christophe	SALAZAR Diego
ESCAFRE Stéphane	LOYARTE Frédéric	SUEZ-PANAMA Gilles
FRETEL Didier	MAISURADZE Nino	VALENTI Jérôme
FOING Marc	MENSCH Etienne	VEROT Mélanie
KULCZAK Anémone	POUSSE Kennisthon	
LAUFERON Patrick (samedi)	PRIE Eric	

***Absents excusés représentés***

DELABARRE Olivier	FONTAINE Robert	OLLIER Pablo
BARBIER Thierry	LAUFERON Patrick (dimanche)	VARINIAC Manuel
CARVALLO Henri	LEMASLE Raphaël	

***Présents à titre consultatif***

REYREAU Stéphane – Directeur général de la Fédération Française des Échecs  
PHILIPPE Christophe – Directeur technique national et directeur événementiel  
LOPEZ Jordi – Directeur technique national adjoint et Président de la commission technique  
HABBOUCHE Julien – Juriste de la Fédération Française des Échecs

***Invités***

MATHIS Jacques – Directeur national des Jeunes  
RUHLMANN Dominique – Directeur national des Scolaires  
ANIC Darko – Directeur national de l'entraînement

- Inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :

Unanimité.

- Approbation du procès-verbal du Comité Directeur des 7 et 8 novembre 2015 avec ajout de la mention : « le bilan de la DNF n'a pu être adressé aux membres du CD qu'en fin de réunion suite à des problèmes techniques ».

20 voix pour, 2 abstentions.

### **1. BUDGET – INSTITUTIONNEL :**

- Adoption du budget prévisionnel 2016

19 voix pour, 2 abstentions, 2 voix contre.

- Vote sur la nouvelle localisation du siège social et administratif de la Fédération Française des Echecs à l'adresse : 1 rue Ernest Hemingway – 78370 Plaisir.

19 voix pour, 4 voix contre.

- Vote sur l'adoption des statuts type des futures ligues régionales à adapter aux statuts fédéraux amendés et adoptés par l'AGE du 6 février 2016, avec prise d'effet au moment du dépôt des statuts fédéraux au Ministère des Sports.

Unanimité.

- Calendrier de la saison 2016-2017 – votes sur les dates « institutionnelles »

- Déplacement du Séminaire des Ligues aux 17 et 18 septembre 2016 :

21 voix pour, 1 voix contre.

- Dates des réunions du Comité Directeur :

21 voix pour, 1 abstention.

- Dates d'organisation des Assemblées Générales :
  - AG annuelle (25 mars 2017)
  - AG électorale post olympiade (26 mars 2017)

20 voix pour, 2 abstentions.

## 2. TECHNIQUE - SPORTIF:

- Demande de dérogation de l'open de Dieppe pour démarrer le 20 août 2016 :

18 voix pour, 4 abstentions.

- Points soumis au vote par la Commission Technique :

- Vote sur l'adoption de la notion de « zones interdépartementales » correspondant aux contours des ligues régionales actuelles pour qualifier les zones propres aux compétitions qu'elles organisent à ce jour (N4, N3 jeunes, quotas et championnats régionaux pour le championnat de France Jeunes, phases Ligues de N2F ; Coupes Loubatière, 2000, Parité, etc.).

17 voix pour, 2 abstentions, 3 voix contre.

- Modifications de l'article 11.3.4 des règles générales ayant pour objet d'encadrer la constitution d'une entente entre clubs :
  - chaque club est limité à une seule entente par compétition.
  - au moins l'une des deux équipes participant à l'entente ne doit pas déjà avoir équipe engagée dans cette même compétition.

Unanimité.

- Vote sur la modification du mode de calcul des qualifiés aux nationaux suite à la réforme du championnat de France :

20 voix pour, 2 abstentions.

- Vote sur la modification de l'article 2.3 du règlement de la Coupe de France portant précision des modalités de remboursements de frais :
  - 90 jours pour demander le remboursement (avec justificatifs).
  - remboursement des frais de transport et hébergement selon les tarifs fédéraux en vigueur.

Unanimité.

- Vote sur la modification de l'article 3.3 des Interclubs féminins portant harmonisation de la cadence des demi-finales et de la finale du Top 12 Féminin, avec celle utilisée pour la Coupe de France dès cette saison : 1h30 + 30mn + 30s/cps.

16 voix pour, 2 abstentions.

- Vote sur la modification de l'article 2.3 des interclubs jeunes portant précision sur la possibilité de regroupements sur un Week end.

Unanimité.

- Vote sur la modification de l'article 3.3 des interclubs jeunes réformant la cadence utilisée dans la catégorie « poussins » en Nationale 2 Jeunes et en Nationale 3 Jeunes : 50 min + 10 sec.

19 voix pour, 3 abstentions.

### **3. DIRECTIONS NATIONALES ET COMMISSIONS PARTICIPATIVES :**

- Vote sur la création d'une nouvelle catégorie vétérans:  
Il est décidé par les membres du Comité Directeur (CD) de reporter ce point lors de la réunion du CD prévue en juin 2016 avec le souhait d'un approfondissement du projet sur ses objectifs et ses modalités, ce en lien avec la Commission Technique.

### **4. DEVELOPPEMENT ET FORMATION :**

- Vote autorisant la Direction Nationale de l'Entraînement (DNE) à tester pour l'année civile 2016 le projet de cahier des charges des diplômes fédéraux (DIFFE, DAFPE et DEFFE) présenté au Comité Directeur, intégrant de nouveaux modes de financement via la formation continue :

17 voix pour, 4 abstentions, 2 voix contre.

- Vote ayant pour objet le changement de terminologie du DIFFE par CIF (Certificat d'Initiateur Fédéral), celui-ci venant harmoniser au niveau national le contenu des stages de formation et permettant l'organisation exceptionnelle de stages de formation à distance :

17 voix pour, 1 abstention, 4 voix contre.

**SOUS TOUTES RESERVES**

**Le Président de la Fédération Française des Echecs, Diego Salazar**